



PRE-ACCORD DE CONVENTION

Classe de Seconde : BAC PROFESSIONNEL ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE (Bac Pro ASSP)

La Période de Formation en Milieu Professionnel n°2 d'une durée de **3** semaines aura lieu
DU LUNDI 03 JUIN 2024 AU VENDREDI 21 JUIN 2024

Elle doit se dérouler **dans une structure d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans** (multi-accueil, école maternelle...) **ou de personnes non autonomes** (ehpad...). Les principaux objectifs sont de :

- Participer aux activités d'entretien des locaux et de service des repas
- Participer à l'accompagnement et aux soins des personnes accueillies :
 - Aide à la mobilisation, aux déplacements et à la prise des repas
 - Aide à l'habillage -déshabillage (soins d'hygiène pour public enfants)
- Conduite d'une activité d'acquisition ou de maintien de l'autonomie et de la vie sociale (animation°)
- Développer des compétences de communication et s'insérer dans une équipe

Informations sur l'établissement du lieu d'accueil en stage :

Nom

Adresse.....

Code Postal et Ville :

Tél..... E-mail :

Représenté par :

Mme, Mr (Nom, Prénom)

Agissant en qualité de :

Nom et Fonction du tuteur :

Autres coordonnées pour l'envoi de la convention si le lieu de stage dépend d'un autre service ou d'une autre structure (ex : mairie, communauté de communes...) :

Dénomination.....

Nom de la personne responsable de la gestion des stages :

Adresse.....

Code Postal et Ville :

Tél..... E-mail :

Accepte l'élève (NOM et Prénom) en stage sur cette période.

Le lycée vous fera parvenir la convention de PFMP quatre à six semaines avant le stage **par mail**.

Leà.....

Signature et Cachet du
représentant de l'établissement

Fabienne TRAVAUX-GOUDE
Directrice Déléguée à la Formation
Professionnelle et Technologique Santé-Social